

AIDE AU RAVALEMENT

AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Liste des pièces à joindre à l'appui de toute demande

- L'imprimé spécifique sollicitant l'octroi de la prime ;
- Les devis descriptifs, quantitatifs et estimatifs détaillés des travaux, y compris les **fiches techniques des produits** ;
- Photographies de la ou des façades concernées par les travaux (pour les immeubles construits dans la période de 1970 à 1989) ;
- Lorsque la construction se trouve en secteur sauvegardé (ABF) :
 - Une copie de la déclaration préalable de travaux ou de la demande de permis de construire ;
 - Une copie de l'arrêté municipal (en cas de permis de construire) ;
 - Une copie des prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France ;
 - Un récépissé de dépôt complété par une mention avec date et signature établissant clairement une décision de non opposition de la mairie (en cas de déclaration préalable) ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- Une attestation de la mairie précisant l'année de construction de l'immeuble.